



**HAL**  
open science

## LES HABITATS MÉDIÉVAUX DÉSSERTÉS DES PLATEAUX DU HAUT VAL SUZON (CÔTE-D'OR)

Patrice Beck, Patrick Chopelain, Jean-Yves Dupont, Frank Faucher, Marion  
Faucher, Jean-Pierre Garcia, Jean-Louis Maigrot

► **To cite this version:**

Patrice Beck, Patrick Chopelain, Jean-Yves Dupont, Frank Faucher, Marion Faucher, et al.. LES HABITATS MÉDIÉVAUX DÉSSERTÉS DES PLATEAUX DU HAUT VAL SUZON (CÔTE-D'OR). 2013. hal-01416150

**HAL Id: hal-01416150**

**<https://hal.science/hal-01416150v1>**

Submitted on 14 Dec 2016

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



**ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE**  
**LES HABITATS MÉDIÉVAUX DÉSERTÉS**  
**DES PLATEAUX DU HAUT VAL SUZON (CÔTE-D'OR)**



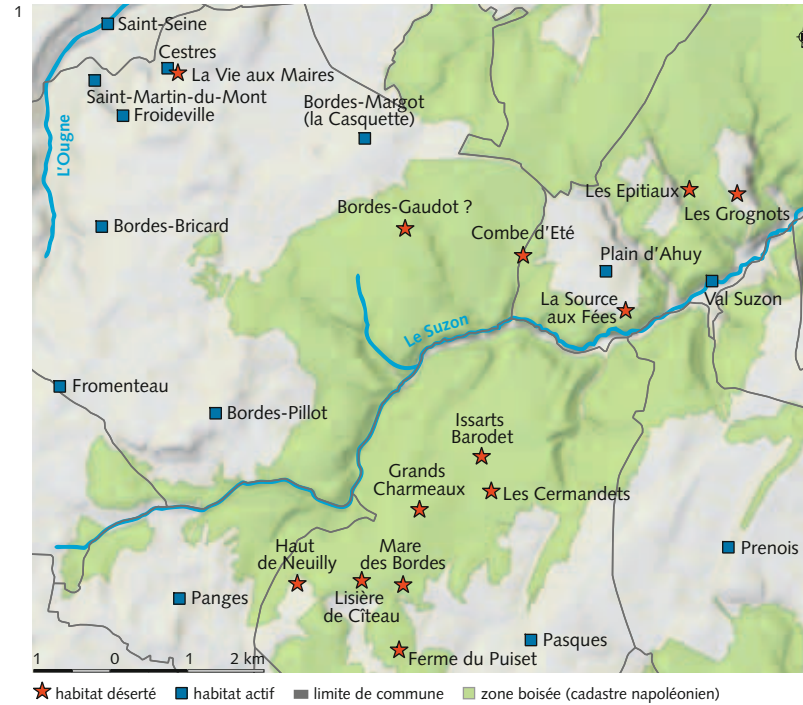


## UNE ENQUÊTE EN EXPANSION CONSTANTE (2003 - 2013)

1. Le plateau autour du Plain d'Ahuy. J.-L. Maigrot
2. Vue aérienne du site archéologique des bois de Cestres. D. Lebrun
3. Borne limitant les bois de la ferme de Neuilly. P. Beck

Depuis la parution en 2009, dans cette même collection, d'une plaquette présentant les premiers travaux archéologiques réalisés sur l'habitat déserté des bois de Cestres (*Archéologie en Bourgogne* n° 15), les recherches ont largement progressé. Quatre nouvelles campagnes de fouilles ont permis d'explorer l'ensemble du site : cet établissement d'éleveurs de moutons dépendant de l'abbaye de Saint-Seine a été implanté, occupé et pacifiquement abandonné au XIV<sup>e</sup> s. Peut-être s'agit-il des *Bordes-Gaudot* mentionnées dans les documents comme actives entre 1323 et 1413, et comme abandonnées en 1417. L'enquête a en outre porté sur deux autres habitats désertés repérés à proximité

sur cette même rive nord du Val Suzon : à la *Combe d'Été* et aux *Epitiaux*. Ils n'ont pas été identifiés dans la documentation mais les vestiges dégagés lors de sondages réalisés en 2012 présentent les mêmes caractéristiques chronologiques et architecturales que ceux des bois de Cestres. L'enquête se poursuit aussi sur neuf autres habitats désertés localisés dans le même massif forestier : des *Grognots* au nord du Suzon au *Puiset* au sud. Deux de ces "écarts" seulement ont été repérés dans les recensements de population des XIV<sup>e</sup> - XVII<sup>e</sup> s. et sur les cadastres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. Cependant, tous présentent des maçonneries apparentes similaires aux trois sites datés de la fin du Moyen Âge.



★ habitat déserté ■ habitat actif ■ limite de commune ■ zone boisée (cadastre napoléonien)



## EN FORÊT MAIS AUSSI DANS LE BOURG DE CESTRES

Un treizième habitat déserté a été localisé en bordure de l'agglomération de Cestres, au lieu-dit *La Vie aux Maires*. Il a été fouillé en 2012 par une équipe de l'Institut national de recherches archéologiques préventives, préalablement à un aménagement. Bien que situé à 4 km de l'habitat des bois de Cestres, il lui est directement associé par un chemin. Si les modes de construction sont identiques, il est vrai que les matériaux de l'habitat de *La Vie aux Maires* sont de meilleure qualité. *La Vie aux Maires* a livré des objets en tous points contemporains mais qui le rattachent plutôt à la sphère marchande : il pourrait bien être le premier relais commercial des laines produites sur les plateaux. L'enquête bénéficie enfin

de la toute récente couverture LIDAR\* réalisée courant 2013 pour le compte de la Réserve naturelle régionale du Val Suzon gérée par l'Office national des forêts. Elle a porté sur l'ensemble du bassin versant du Suzon en fournissant un relevé microtopographique d'une grande précision qui permet de visualiser les plus ténus et discrets aménagements humains, même sous couvert forestier. Tous ces sites forment-ils un ensemble cohérent ? L'enquête n'en est certes pas parvenue partout au même point mais elle met déjà bien en lumière des variations importantes dans la structure du peuplement, la mise en valeur des sols et la construction des paysages de cette partie de la montagne dijonnaise.



1. Le peuplement des plateaux de part et d'autre du haut Val Suzon. F. Faucher, représentation du relief à partir du MNT, © RNR ONF
2. Empreinte du site de *La Mare des Bordes* en forêt de Pasques : image LIDAR ombrée à partir du MNT, © RNR ONF
3. Matrice du sceau trouvé sur le site de *La Vie aux Maires*. D. Klingsman

\*LIDAR ou laser aéroporté : télédétection utilisant un laser à impulsions embarqué dans un avion et mesurant la distance entre l'envoi et le retour du signal. Chaque signal retourné crée un point en 3D. L'archéologie se concentre sur les points au sol qui servent à établir un Modèle Numérique de Terrain. À partir de ce MNT, des analyses informatiques permettent de visualiser des anomalies parfois non perceptibles à l'œil nu.





1



2



3



4

## UN MILIEU DIFFICILE DE TERRES PAUVRES ET DE FORÊTS

1, 2, 3 : Plateau de Cestres : sol pierreux ; friche et pelouse ; fond de vallon et prairies.  
J.-L. Maigrot

4. Le moulin du Val Courbe et le cours du Suzon sur un dessin daté de 1733. Archives dép. de la Côte-d'Or (G 1503), © CG21, F. Petot, 2013

Page de droite :  
1. Peuplement et circulations restitués du haut Val Suzon. F. Faucher, représentation du relief à partir du MNT, © RNR ONF

2. Chemin des Epitiaux. P. Beck

3. Chemin et borne dans les bois de Neuilly.

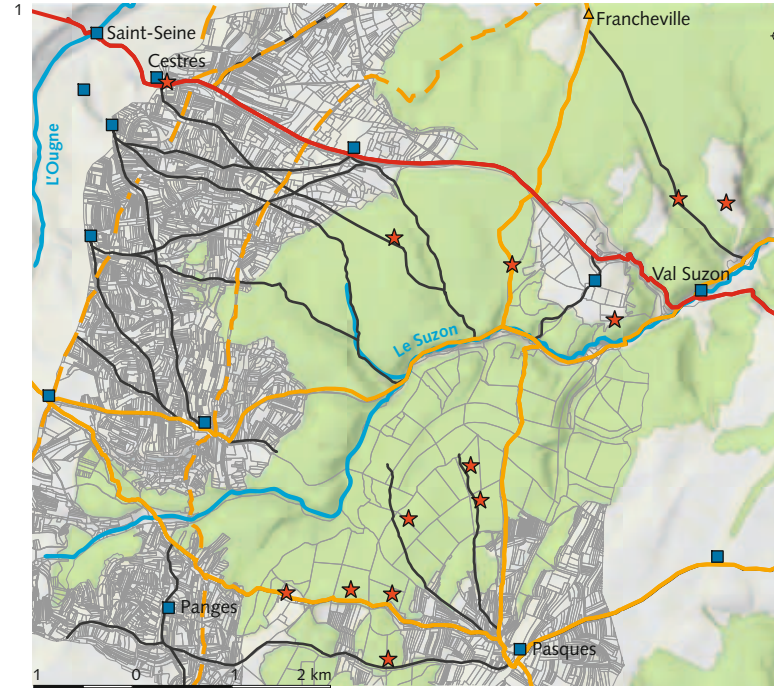
4. Chemin creux en Val Suzon.

5. Moulin du Val Courbe aujourd'hui.

6. Chemin bordé de falaises en Val Suzon.  
Clichés 3, 4, 5, 6 : J.-L. Maigrot

De part et d'autre du Suzon s'étendent des plateaux d'une altitude de 400 à 600 m ponctués par des buttes, nommées ici "tasselots", et des vallées sèches périglaciaires, localement appelées "combes". Les lieux souffrent d'un climat rude et de sols qualifiés de "petites terres", c'est-à-dire à faible réserve en eau, pierreux, peu épais et durs à travailler, usant pour les socs de charrue. En 1645, le village de Pasques est décrit comme étant "situé sur une montagne en pays maigre et stérile, sans vigne ni prairie...". À Panges comme à Saint-Martin-du-Mont, aux *Bordes-Pillot*, *Bordes-Bricard* ou Froideville, les terres

sont déclarées en 1686 "à seigle et avoine ... fort stériles ... et de petit rapport". De fait, le cadastre napoléonien dressé en 1812 montre que les moins mauvaises terres, enrichies sans doute par une longue pratique de travail du sol et accueillant les cultures pérennes sur de petites parcelles, n'occupent guère plus du tiers des territoires au contact des habitats. Au-delà, elles laissent largement place aux défrichements ponctuels et tardifs, aux friches à moutons et aux bois. La forêt précédée de pelouses naturelles s'étend en effet ici en continu sur un à deux kilomètres de part et d'autre des pentes brutales, souvent couronnées de falaises, de la vallée du Suzon.



- ★ habitat déserté
- habitat actif
- limite parcellaire (cadastre napoléonien)
- grande route de Dijon à Troyes
- chemin de liaison
- ancien chemin de liaison
- desserte locale

## UNE CIRCULATION CONTRAINTE

Le Suzon, fort encaissé, coupe en deux le massif forestier, imposant au réseau de circulation de fortes contraintes. Deux grands axes nord-sud, assurément anciens car passant au large de la plupart des agglomérations, ponctués de vestiges antiques et conservés de façon discontinue sur les cadastres, contournaient le Suzon par l'ouest en traversant le plateau au-delà de sa source. De même, un axe important ouest-est, en revanche toujours bien dessiné aujourd'hui et donc emprunté, évite l'encaissement par le sud en passant par Pasques et Panges. Une route remonte la vallée depuis la plaine de Saône mais ce n'est que récemment qu'elle en suit totalement

le cours : sur le cadastre napoléonien, elle la délaissait rapidement après avoir traversé Val Suzon, pour remonter sur le plateau nord et éviter ainsi le fond inondable de la haute vallée. Deux grands chemins osent affronter les pentes : la grande route est-ouest de Dijon à Troyes qui passe par Val Suzon, et le chemin nord-sud de Pasques à Francheville traversant au moulin du Val Courbe, justement installé au débouché de deux commodes vallons perpendiculaires. Entre Val Suzon et la source, il y a bien d'autres "combes" qui assurent les contacts entre la rivière et les plateaux mais les chemins ne la traversent pas.



2



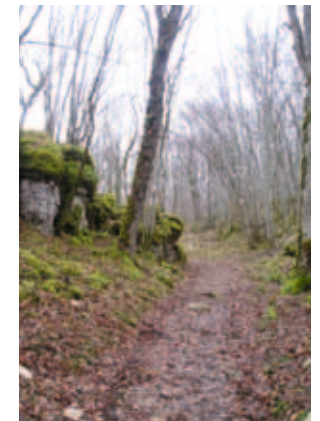
3



4



5



6

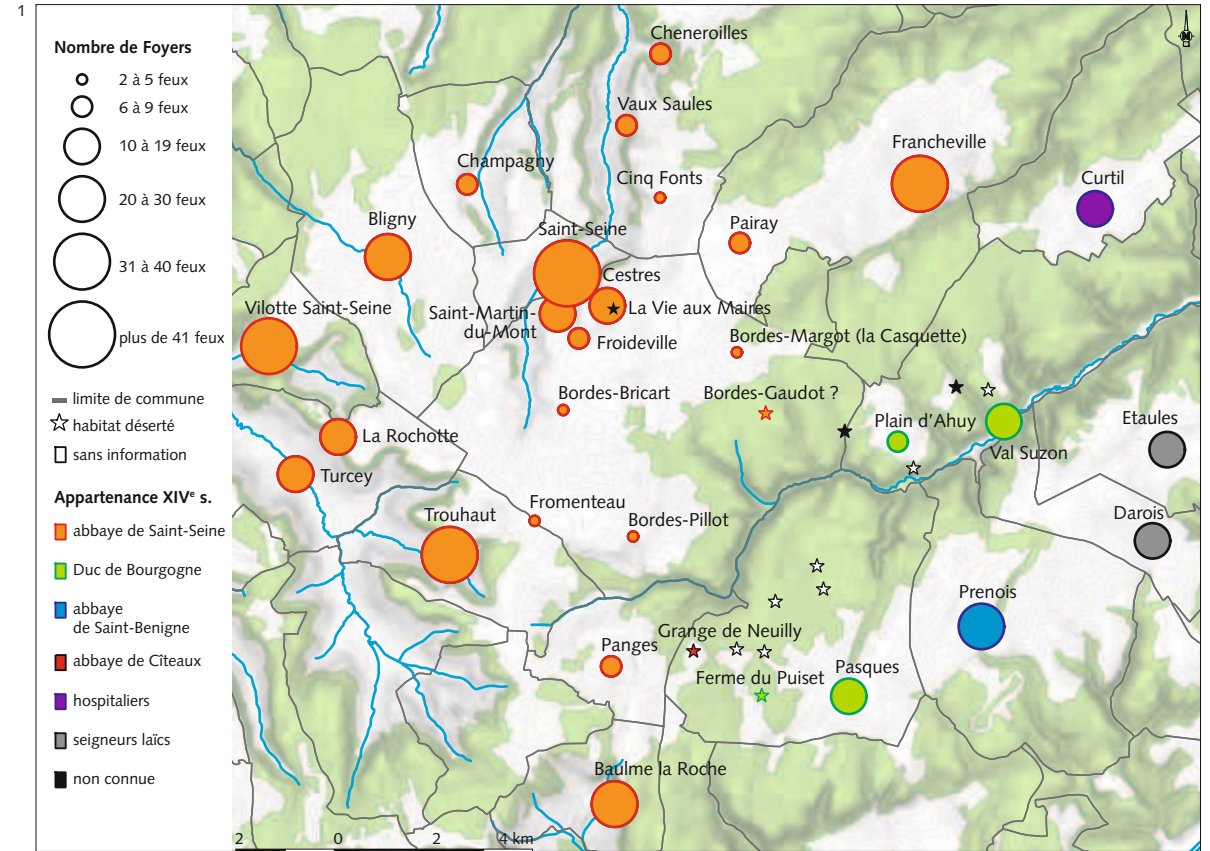




## LE SUZON, UNE FRONTIÈRE

Pendant tout l'Ancien Régime, le Suzon est une limite tant administrative que socio-économique forte. Au nord commence le bailliage de la Montagne, centré sur Châtillon-sur-Seine. Le plateau est intégralement dépendant de la puissante abbaye bénédictine de Saint-Seine qui pousse juste une pointe au sud avec Panges et Baulme-la-Roche. Avec la vallée, débutent le bailliage de Dijon et l'aire d'influence des grandes institutions foncières de la capitale ou de la plaine de Saône, débordant seulement ponctuellement au nord avec le *Plain d'Ahuy* qui assure, tout comme Val Suzon, des revenus aux chapelains de la Sainte-Chapelle

de Dijon. Pasques dépend aussi du duc de Bourgogne, Etaules et Darois appartiennent à des seigneurs laïcs vassaux du duc, Prenois à l'abbaye bénédictine dijonnaise de Saint-Bénigne, la rente de Neuilly est une grange de l'abbaye de Cîteaux fondée près de Nuits-Saint-Georges et la ferme *du Puiset*, ou "Poiseul", est rattachée à Pasques. Les sept derniers écarts désertés localisés dans les bois n'ont pas été repérés dans les textes et ne sont donc pas explicitement attachés à une seigneurie. Les deux situés sur le plateau nord sont cependant bien proches de Val Suzon et les cinq localisés dans la forêt de Pasques ne sont apparemment distribués par les voies de circulation que depuis cette localité.



## UNE ZONE DE PEUPEMENT FAIBLE ET FRAGILE

La zone péri-forestière ou boisée autrefois été plus habitée qu'aujourd'hui mais les centres de peuplement ont toujours été de petite taille et vraisemblablement de fondation tardive, au plus tôt médiévale pour beaucoup sinon pour la totalité d'entre eux. Depuis les premiers dénombrements des populations de la fin du XIV<sup>e</sup> s., dans cet espace sans château, les habitats n'ont que le statut d'écarts. Leurs noms associent au terme *Bordes*, qui identifie des marges, un anthroponyme qui est peut-être le nom de leur fondateur et premier occupant : ainsi aux *Bordes-Bricart* et aux *Bordes-Pillot*, comme aux *Bordes-Margot*, ancien nom de *La Casquette*.

C'est encore le cas des *Bordes-Gaudot*, lieu disparu des cartes mais dont l'association systématique dans les inventaires avec les lieux précédents donne de fortes présomptions pour l'identifier avec le site déserté des bois de Cestres. C'est aussi, rive droite, le cas de *La Mare des Bordes*. Non loin, les *Issarts Barodet* ont fixé le terme médiéval d'*essart*, qui signifie défrichement. L'occupation est visiblement fragile, fluctuante dans les temps historiques : dix habitats sont abandonnés et, pour deux autres, c'est certain pour la *Grange de Neuilly* et probable pour la rente du Puiset, le site primitif a été délaissé et l'établissement déplacé.

1. Peuplement et répartition des seigneuries de rattachement du haut Val Suzon en 1397, d'après les dénombrements des feux du Châtillonnais (ADCO B 11563) et du Dijonnais (ADCO 11579). P. Beck, F. Faucher

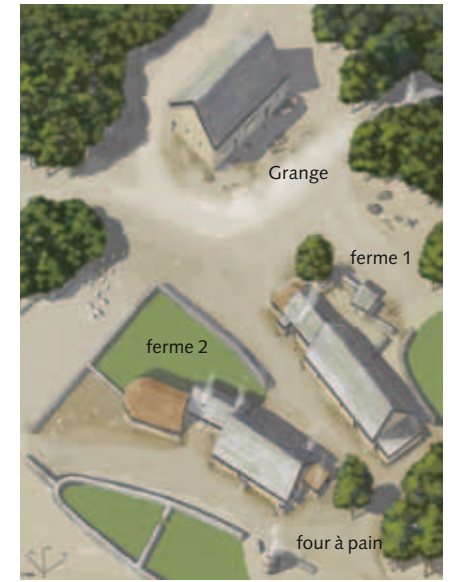
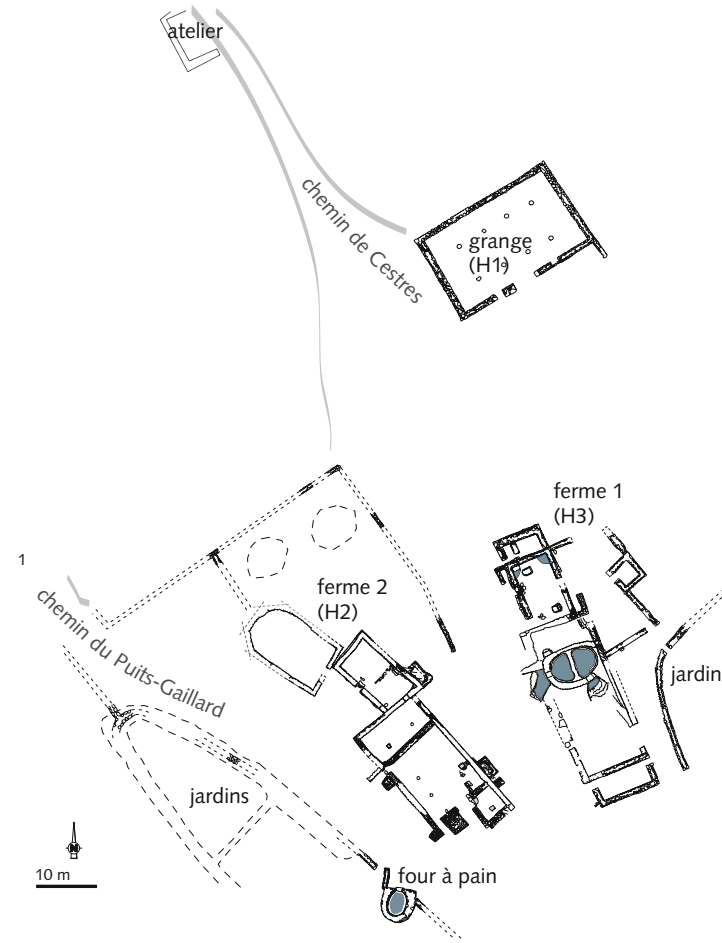
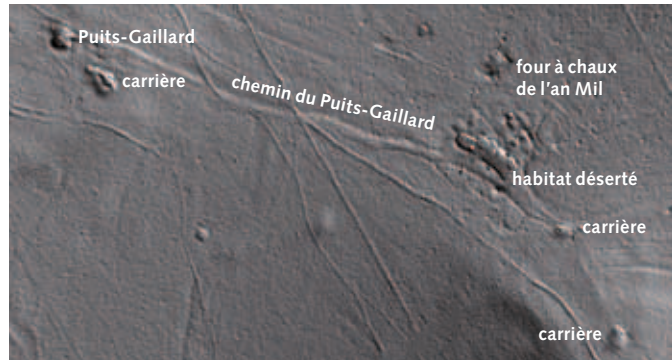
1. Saint-Seine-l'Abbaye. P. Beck

2. Borne de Saint-Seine indiquant les terres appartenant à l'abbaye vers Lamargelle. P. Beck

3. Le Val Suzon et ses pentes boisées. J.-L. Maigrot

4. Plan de la rente de Neuilly sur l'Atlas de Cîteaux du XVIII<sup>e</sup> s. Archives dép. de la Côte-d'Or (ADCO 11 H 138), © CG21, F. Petot, 2013





## L'HABITAT DÉSSERTÉ DES BOIS DE CESTRES, UN PETIT HAMEAU...

1. Les vestiges de l'habitat des bois de Cestres mis en valeur. P. Beck

2. Ammonite découverte sur le plancher de la carrière située immédiatement sous l'habitat des bois de Cestres. P. Beck

3. Répartition générale de l'établissement : image LIDAR ombrée à partir du MNT.

4. Vue générale depuis le nord de la ferme 1 des bois de Cestres. P. Beck

Parmi tous ces sites désertés, et après plus de dix années d'enquête pluridisciplinaire, celui des bois de Cestres est archéologiquement le plus connu. Ce hameau se compose de deux fermes entourées d'importants jardins clos. Leur plan est identique, associant aux habitations deux ou trois bâtiments d'exploitation. Au nord-ouest, une grande grange avec piliers internes est installée. Au sud, à l'écart des fermes, un four à pain est érigé. À 40 m au nord, sont aménagés des auvents ouverts sur le chemin qui remonte vers Cestres : ils protégeaient des foyers. À 350 m vers l'ouest, le long d'un second chemin de desserte, se trouvent le *Puits-Gaillard* et, en amont comme en aval à moins de 300 m du hameau, des carrières d'extraction de matériaux pour

la construction des murs et des toitures : sur le plancher de l'une d'entre elles, dont l'exploitation fut abandonnée peut-être pour le préserver, demeure l'exosquelette d'une ammonite figé ici depuis 130 millions d'années. Le hameau occupe de façon lâche une superficie de 1,7 ha. Sur les deux chemins qui le traversent et le raccordent au monde, des aménagements annexes sont alignés sur près de 700 m de long. Cependant, aucun champ ne semble avoir élargi le périmètre défriché comme pour les sites voisins et toujours actifs des *Bordes-Pillot* et du *Plain d'Abuy*. C'est une petite clairière qui a été ici ouverte, accueillant des structures qui se voulaient durables mais qui restent, le temps du seul XIV<sup>e</sup> s., perdues au milieu des 400 ha des bois de Cestres.

## ...CONSTRUIT POUR DURER

Le gros des pierres qui a servi à la construction est taillé dans un matériau qui a le mérite d'être local et facile d'extraction mais l'inconvénient d'être peu résistant au gel et à l'écrasement. Des désordres sont ainsi intervenus dans les maçonneries pendant l'occupation : la ferme 2 s'est écroulée et de nombreux contreforts ont été élevés pour ceinturer la ferme 1. L'architecture réalisée est pourtant ambitieuse : une grange à piles est accolée à chaque corps de ferme dessinant en plan la même architecture que la grande grange isolée du nord-est avec trois nefs. Cela suppose l'accès à des ressources ligneuses de haute futaie pour tailler les piliers et les entrails des charpentes et impose des moyens

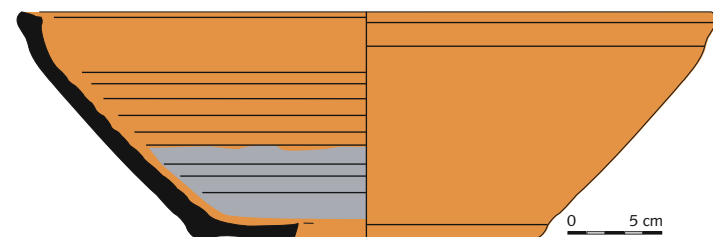
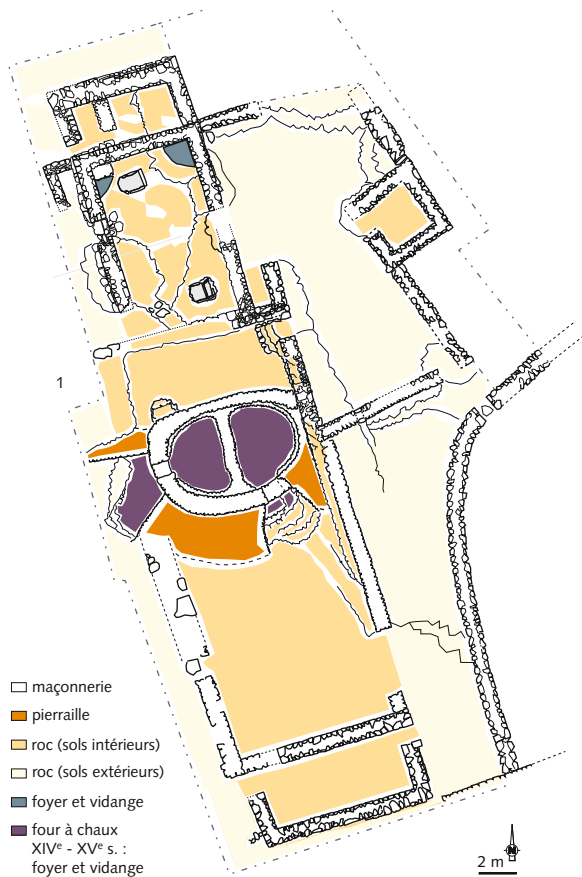
et des connaissances techniques adaptés à ce genre d'assemblage, maîtrisés peut-être moins par les habitants eux-mêmes que par des techniciens spécialisés, mis à la disposition du chantier par la seigneurie de rattachement. Le *Puits-Gaillard*, creusé au XIV<sup>e</sup> s., fournit encore de l'eau au début du XX<sup>e</sup> s. Le fond est taillé sur 0,70 m de profondeur et 2 m de diamètre dans le calcaire compact ; au-dessus, un cuvelage, habillant la couche de marnes et laissant percoler l'eau, s'achevait au-dessus du sol par un encorbellement de protection. Immédiatement en contrebas, un bassin a été taillé dans les marnes et ses pentes, adoucies au contact avec le chemin qui le dessert, concentraient les eaux de ruissellement et sans doute aussi le trop-plein du puits-citerne, constituant ainsi un abreuvoir.

1. Plan général des structures découvertes des bois de Cestres. P. Beck

2. Proposition de restitution des bois de Cestres. C. Castillo

3. Le *Puits-Gaillard* à nouveau en eau après fouille. P. Beck





## UNE PRODUCTION DE CHAUX ...

1. Emplacement du four à chaux de la fin du Moyen Âge dans la ferme 1, d'au moins 2 m de profondeur et de 12 m<sup>2</sup> de superficie. P. Beck, F. Faucher

2. Four à chaux de la fin du Moyen Âge, vu depuis l'est. P. Beck

3. Four à chaux de la fin du Moyen Âge, aire de travail occidentale. P. Beck

4. Détail des parois du four à chaux du X<sup>e</sup> s. (8 m de côté, 0,50 m de profondeur). P. Beck

Les fouilles ont également mis au jour deux fours à chaux. Le premier, daté par le radiocarbone du X<sup>e</sup> s., précède donc l'habitat et semble isolé au milieu des bois. Il s'agit d'une fosse quadrangulaire aux parois rubéfiées, calcinées. Aux angles, de gros fragments de charbon de bois correspondent sans doute aux restes des armatures de la charge. Le chemin qui mène à l'habitat du XIV<sup>e</sup> s. pourrait être lié au four, l'avoir même précédé et déterminé son emplacement, puis subsister et expliquer, au moins en partie, le choix de la position de l'habitat trois siècles plus tard. Le second four, installé dans les ruines de la grange à piles de la ferme 1 au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. est de forme ovale. À l'intérieur, la paroi habillée de moellons

de récupération était doublée et une banquette transversale séparait deux chambres de combustion alimentées depuis deux aires de travail indépendantes.

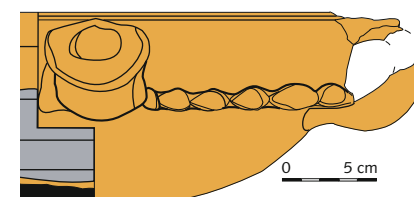


Pourtant, aucun usage de chaux (mortier) n'est attesté sur le site ; la production était exportée et pourrait correspondre à une commande de l'abbaye de Saint-Seine tandis que, d'après les chroniques, de grands travaux sont entrepris dans ses bâtiments détruits depuis le milieu du XIII<sup>e</sup> et en reconstruction au tournant des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. Les bois de Cestres, éloignés seulement de l'abbatiale de 5 km, font partie de son domaine et l'atelier y a aisément trouvé le bois et les gravats pour alimenter les fourneaux.

Ce four à chaux ne signe pas la fin du site. Il témoigne d'une phase d'occupation intermédiaire de la ferme 1, alors que la ferme 2 reste toujours active : après l'arasement partiel de l'enceinte

## ... MAIS SURTOUT DE L'ÉLEVAGE

de combustion et le nivellement de la couche de destruction, les vestiges sont en effet réutilisés comme espace de stabulation. L'activité originelle de cet établissement fut l'élevage ovin et elle est restée telle jusqu'à la fin. En témoignent aussi les objets recueillis sur le sol : des ossements animaux, notamment d'agneaux, une grande paire de forces qui constitue l'outil des tondeurs de laine, une sonnaille, un peigne à toison et, parmi les récipients de terre cuite, une jatte à lait.



1. Forces actuelles (fer). A. Rousseau-Deslandes

2. Forces trouvées sur le site (fer). P. Beck

3. Tonte d'une brebis avec des forces (courtoisie de l'Association des Tondeurs de Moutons) A. Rousseau-Deslandes

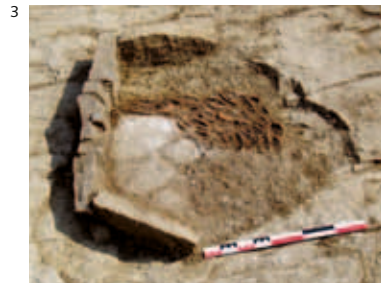
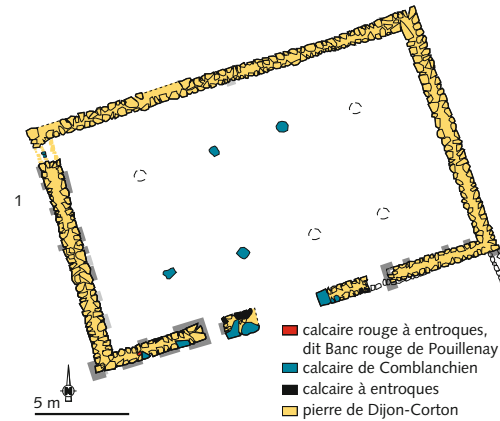
4. Petite force ou ciseau de couturière (fer). P. Beck

5. Tèle à lait (terre cuite). E. Poil

6. Jatte (terre cuite). E. Poil

7. Détail, tèle à lait (terre cuite). E. Poil





## LES HABITATS DE FORÊT : UNE GESTION OPPORTUNISTE DES RESSOURCES

1. Blocs de calcaire comblanchien employés à la base d'un mur de la ferme 2. P. Beck

2. Macrophotographie d'un bloc de calcaire à entroques. M. Foucher

3. Fragments de dalles calcaires sciées utilisés en emploi dans un foyer de la ferme 2. P. Beck

4. Carrière sous la maison de la ferme 2. P. Beck

Exploitant les richesses de ce terroir, les bâtisseurs de l'habitat du bois de Cestres ont surtout fait appel aux ressources en pierres locales. Ainsi le matériau majeur de la construction, la pierre de Dijon-Corton qui constitue le substrat du site, est exploité non seulement à l'emplacement même des bâtiments, mais aussi ponctuellement dans les environs immédiats.

La cartographie issue du LIDAR et les prospections géologiques ont révélé plusieurs de ces petites excavations qui suivaient l'avancée des chantiers. D'autres matériaux, d'origine plus lointaine, ont été mis en œuvre dans les bâtiments, en raison de leurs propres caractéristiques

mais avec plus de parcimonie. Ainsi les calcaires de Comblanchien, massifs et peu faciles à tailler mais imperméables, se retrouvent uniquement en pierres de gros volume destinées à soutenir l'architecture (bases des murs et des piliers en bois). Le cas des calcaires à entroques, utilisés essentiellement lors du chantier de la grange isolée, semble à part : les moellons ne sont pas distingués des matériaux locaux et sont trop peu nombreux pour correspondre à une carrière pérenne. Ce stock de pierres, ainsi qu'une dalle sciée de toiture gallo-romaine remployée en sole de foyer, évoquent la récupération de matériaux sur des ruines proches, peut-être celles de la villa de Froideville située de l'autre côté du plateau.

## UNE CONNAISSANCE APPROFONDIE DE L'ENVIRONNEMENT

Loin d'être simplement opportuniste, l'emplacement du site et le choix des matériaux révèlent non seulement la combinaison d'une économie de chantier souple à une connaissance technique certaine des matériaux disponibles, mais également une compréhension fine de l'environnement local. Les habitants des bois de Cestres se sont installés à l'écart des zones rendues humides par les affleurements en Marnes à digonelles qui constituent l'écran imperméable de sources plus ou moins pérennes. Ils ont pourtant su exploiter les qualités de ces marnes, à la fois pour aménager un point d'eau, le Puits Gaillard, et pour les utiliser comme liant d'étanchéité à la base des murs de certains

bâtiments. La carrière à ciel ouvert que représentaient les ruines de la grange à piles proche de la ferme 1, a alimenté le grand four à chaux double au XIV<sup>e</sup> s. : chaux destinée sans doute, nous l'avons dit, à l'approvisionnement du chantier de reconstruction de l'abbaye de Saint-Seine.



1. Distribution des types de matériaux dans les vestiges de la grange. Pétrographie/DAO : M. Foucher, J.-P. Garcia, d'après les relevés de P. Beck, F. Faucher

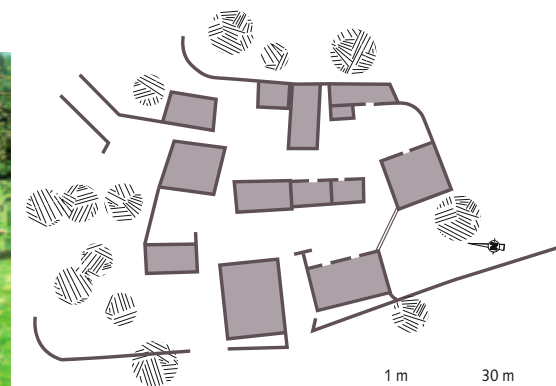
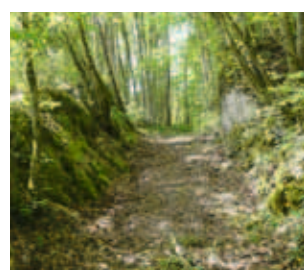
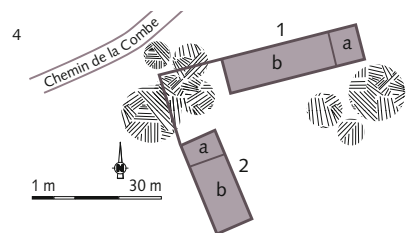
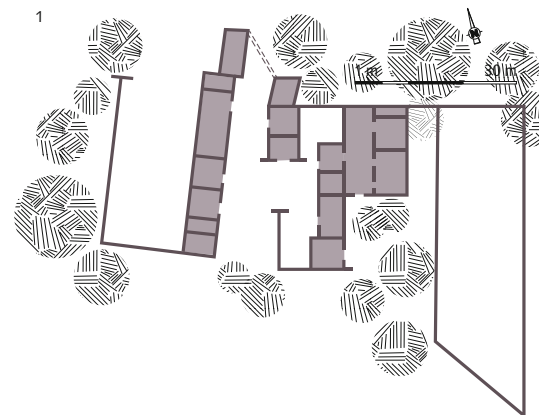
2. Blocs de calcaire à entroques formant le seuil de la maison de la ferme 1. P. Beck

3. Blocs de calcaire comblanchien entre la table rocheuse excavée et la première assise d'un mur de la ferme 2. M. Foucher

4. Le four à chaux du XIV<sup>e</sup> s. vu de l'ouest. J.-P. Garcia

5. Digonelles dans les marnes liant les pierres d'une paroi de la ferme 2. J.-P. Garcia, M. Foucher





## QUATRE AUTRES HABITATS ABANDONNÉS SUR LA RIVE NORD...

1. Croquis de l'organisation générale de l'habitat déserté de la Combe d'Été, d'après un relevé GPS. J.-L. Maigrot, Y. Pautrat

2. Vestiges de l'habitat de la Combe d'Été. P. Beck

3. Vestiges de surface de l'habitat de la Combe d'Été avant la fouille. P. Beck

4. Plan de l'habitat déserté des Epitiaux. P. Beck

5. Vestiges du mur sud et du sol interne du local 1b découverts à la fouille aux Epitiaux. P. Beck

6. Passage taillé dans la barre rocheuse aux Epitiaux. P. Beck

Depuis le Suzon, il faut remonter sur 500 m environ le chemin qui emprunte au nord une combe étroite bordée de falaises, dépasser l'ultime barre rocheuse dans laquelle un passage a été taillé, pour déboucher à l'ouest sur la pente aménagée en terrasses pour accueillir l'habitat au lieu-dit la Combe d'Été. Au plus bas, des jardins paraissent accompagnés de petits édifices ; au plus haut s'impose une énorme construction du type grange à piles ; entre les deux, se placent trois à quatre corps de bâtiments dont deux ont été sondés. À l'est du Plain d'Abuy, c'est sous le couvert boisé limitant à l'est la clairière des Epitiaux-du-Bas, au sommet d'une forte rampe taillée par endroits

dans le rocher qui remonte depuis la Grande Combe, que se présente le site : deux corps de ferme et un bâtiment isolé sont disposés autour d'une cour fermée par un mur. Les sites de la Combe d'Été et des Epitiaux ont fait l'objet de sondages archéologiques : y ont été identifiés les mêmes matériaux et techniques de construction, les mêmes aménagements, les mêmes mobiliers que dans l'habitat des bois de Cestres. Tous ces éléments datent d'une courte occupation dans le courant du XIV<sup>e</sup> s. Aux Grognots et à la Source aux Fées, les images obtenues grâce au LIDAR montrent que la couverture forestière fossilise les vestiges de deux autres habitats disparus.

## ...ET SEPT SUR LA RIVE SUD, DANS LES BOIS DE PASQUES

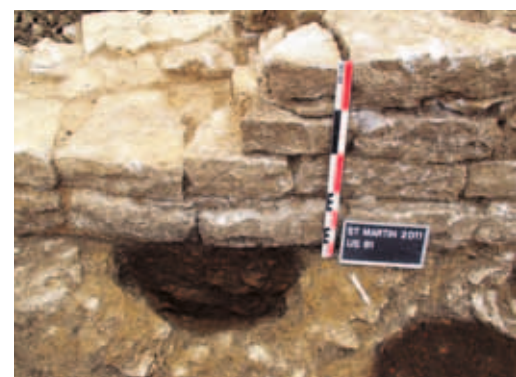
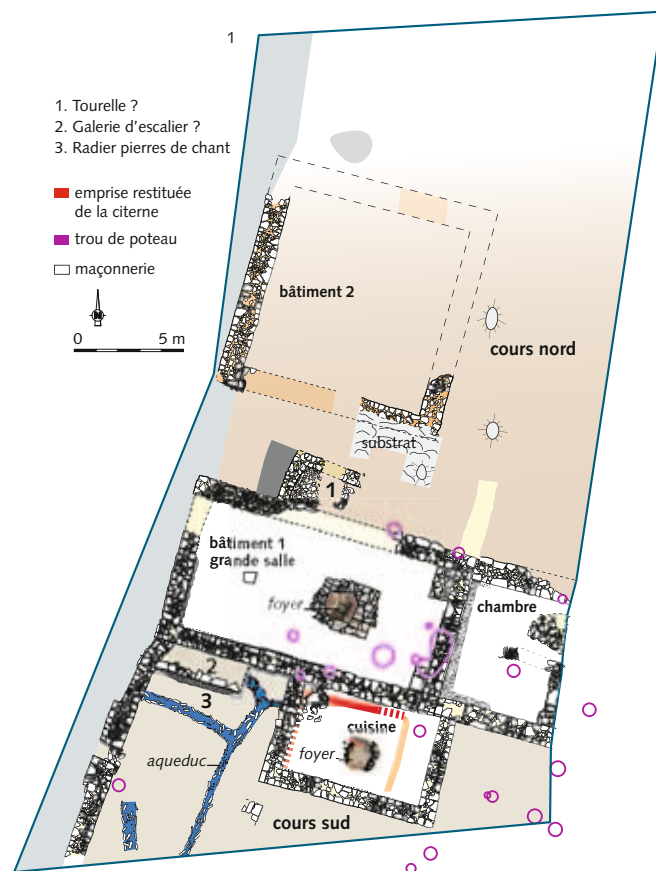
Le territoire de la Grange de Neuilly est toujours signalé dans les bois par des chemins et des bornes mais la ferme a été déplacée et il ne reste des bâtiments d'origine que des traces dans les labours. Les archives indiquent qu'elle fut cédée aux abbayes de Cîteaux et de Saint-Seine en 1197 par l'abbaye Saint-Etienne de Dijon et qu'elle était abandonnée en 1533. La rente du Puiset, déclarée comme dépendante de Pasques en 1610, paraît déplacée elle aussi. Les vestiges des cinq autres sites repérés dans les bois de Pasques, protégés par la forêt qui devait les environner au moment de leur occupation et qui les a engloutis sans doute rapidement après leur abandon, sont importants,

éloquents. Ils partagent, avec les cinq sites localisés au-delà du Suzon, de nombreuses caractéristiques : usage des mêmes matériaux et techniques de construction, mêmes dimensions faisant d'eux des exploitations isolées, au plus des hameaux regroupant deux ou trois fermes.

Ces établissements forment un ensemble à bien des égards cohérent même s'il reste, et c'est bien évidemment essentiel, à prouver que tous ces gisements sont, sinon d'origine commune, du moins de fonctionnements identiques et contemporains : sont-ils tous des centres de production lainière de la fin de la période dite des "grands défrichements" ?

1. Plan et proposition de restitution du site des Issarts Barodets. J.-Y. Dupont

2. Proposition de restitution et plan du site de La Mare des Bordes. J.-Y. Dupont



## L'HABITAT DÉSERTÉ DE LA VIE AUX MAIRES À CESTRES

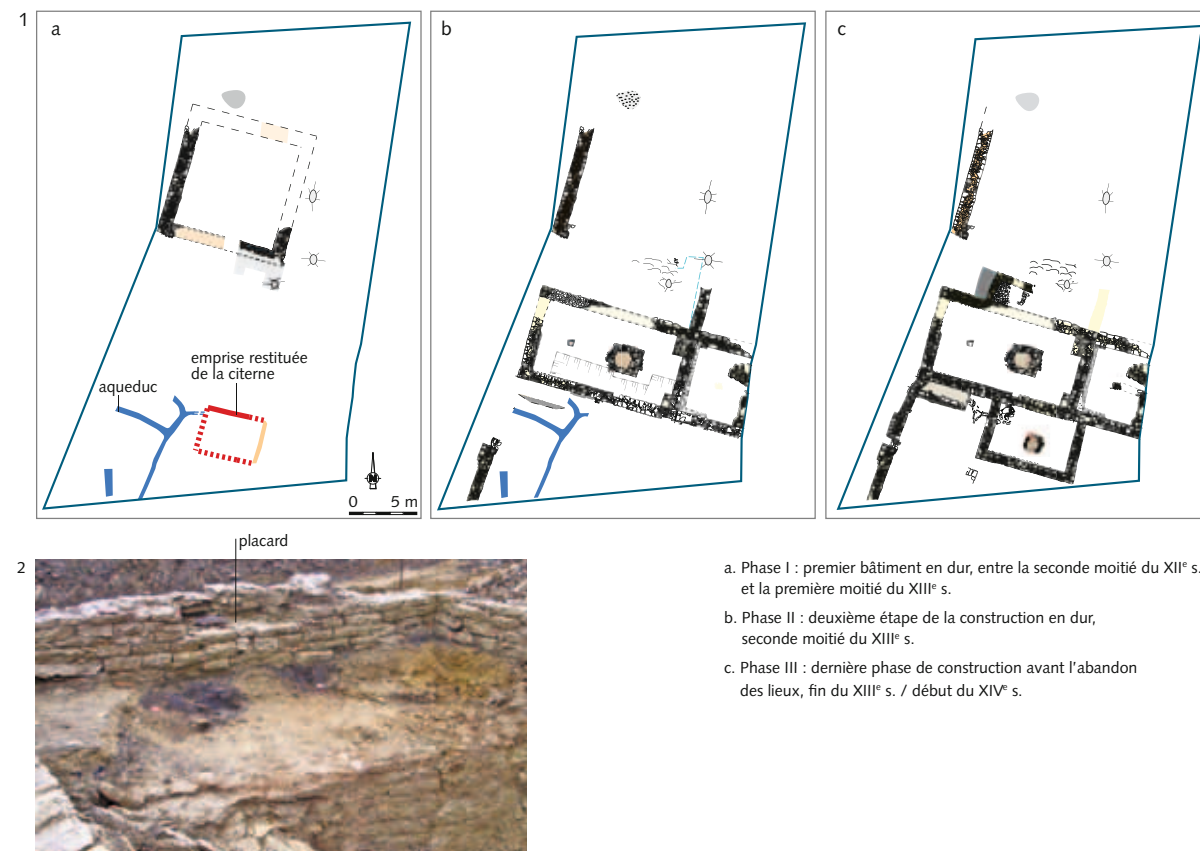
Les résultats de l'opération archéologique réalisée en janvier 2010 à Cestres, au lieu-dit *La Vie aux Maires*, sont surprenants à plus d'un titre. L'état de conservation des vestiges est exceptionnel, bien que situés dans des champs ouverts et labourés : il s'agit de deux constructions superposées, l'une de bois et l'autre de pierre. Les objets retrouvés attribuent à ces lieux des fonctions à la fois rurales et urbaines. Les constructions de pierre du dernier état d'occupation, seulement dégagées en partie car se prolongeant dans la parcelle voisine, se composent d'au moins un vaste corps de bâtiment rectangulaire accompagné d'une citerne creusée dans le calcaire et alimentée par des canaux de pierre captant la source à quelques dizaines de mètres en amont.

L'ensemble fut édifié à partir de la fin du XII<sup>e</sup> s. et abandonné dans la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. Ses maçonneries recouvrent des trous de poteaux et des fosses marquant l'emplacement de plusieurs bâtiments de bois dotés de foyers et occupés aux XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s. comme l'indiquent les objets qui leur étaient associés : céramiques à pâte noire et dégraissant coquillier et outils en os, telle une broche de tisserand et un fragment de peigne caractéristiques de cette période. Le site témoigne ainsi d'un phénomène général dans une grande partie de la France : le passage, entre le XII<sup>e</sup> et le XIII<sup>e</sup> s., de la construction majoritairement en bois et terre à la construction essentiellement en pierre.

1. Plan général de la fouille de 2011, toutes structures confondues. Ph. Gerbet, P. Noguès F. Krolkowski (d'après P. Chopelain)

2. Une fois les niveaux d'occupation et les sols du bas Moyen Âge enlevés, apparaissent de nombreux trous de poteaux et fosses creusés dans le substrat calcaire ; ce sont les vestiges de l'occupation des XI<sup>e</sup> - XII<sup>e</sup> s. P. Chopelain

3. Un cas d'école : superposition de deux périodes et modes de construction totalement différents : le trou de poteau est recouvert par le mur. A. Larcelet



## UNE DEMEURE DES XIII<sup>e</sup>-XIV<sup>e</sup> SIÈCLES DOTÉE D'AMÉNAGEMENTS NOTABLES

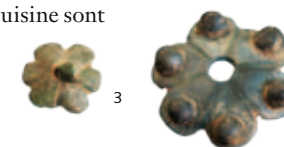
La dernière occupation qui a laissé le plus de traces, avec l'omniprésence de la pierre aussi bien pour les murs des bâtiments et des enclos que pour la couverture en lourdes dalles calcaires (laves) des toits, se manifeste par la présence d'un bâtiment mesurant au moins 19 m de long et 7,50 m de large, édifié en bonnes pierres mureuses et non pas avec les plaquettes caractéristiques des maçonneries des établissements forestiers. Il s'organise à partir d'une grande pièce à vivre avec foyer central sur laquelle se greffe une autre pièce, plus petite, sans doute une chambre. On retrouve ici la structure fondamentale de l'architecture médiévale qui présente généralement cet enchaînement d'une

salle et d'une chambre. À cette base, s'ajoutent clairement des éléments de distinction sociale : une tourelle au nord, au sud une galerie-escalier qui suppose la présence d'un étage et, enfin, une cuisine donnant sur une cour fermée. La cuisine s'organise, comme la grande salle, autour d'un foyer central et son sol de terre est jonché de pichets écrasés, de fragments de mortiers pour broyer et préparer les sauces, d'ossements d'animaux portant des traces de découpe. Contrairement aux maisons du hameau forestier, salle à vivre et cuisine sont ici séparées.

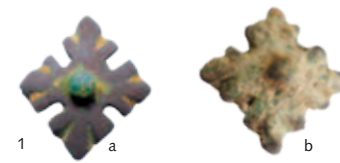
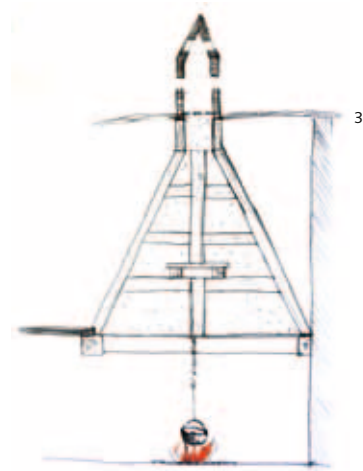
1. Plan du bâtiment 1. Ph. Gerbet, P. Noguès et F. Krolkowski d'après P. Chopelain

2. Vue en "écorché" de la cuisine résumant la succession des différentes phases de l'occupation et les enchaînements stratigraphiques : en arrière-plan un placard intégré dans le mur. P. Chopelain

3. Décors de ceinture à motif floral (alliage cuivreux). D. Klingsman







## DANS LA MAISON DE LA VIE AUX MAIRES, UN FOYER MONUMENTAL ET...

## ...UN NIVEAU DE VIE AISÉ VOIRE LUXUEUX

Dans la grande salle, le foyer devait remplir un rôle éminent : sa centralité en fait un lieu de convivialité évident et c'est à son contact, particulièrement à l'ouest, qu'a été retrouvée la majorité des accessoires vestimentaires et des fragments de vaisselle de terre cuite. Vaste et de construction soignée, ce foyer présente en périphérie un appareillage de dalles calcaires et, au centre, un radier de pierre en hérisson surmonté de nombreux fragments de céramique disposés à des fins réfractaires. Cette structure "chauffant au large" montre au sol les caractéristiques des foyers connus

en Bresse sous le nom de "cheminées sarrasines" : la sole ouverte était surmontée d'une hotte de bois et d'argile intégrée dans le plafond, canalisant ainsi les fumées vers l'extérieur. Ce type d'aménagement, peu fréquent dans la région, est attesté dans des maisons occupées aux périodes modernes et contemporaines. Cependant, des analyses dendrochronologiques\* ont montré que certaines d'entre elles remontaient au moins au XV<sup>e</sup> s. C'est en tout cas une particularité que les foyers des habitats des bois de Cestres ne connaissent pas.

Entre la maison de *La Vie aux Maires* et celles des bois de Cestres, de fortes analogies apparaissent dans les domaines de l'alimentation et des objets de la vie quotidienne. Sur les deux sites les restes archéozoologiques montrent que l'alimentation carnée y est diversifiée et de qualité : ovins, porcs et bovins, volailles et produits de la chasse - lièvres et cervidés. Les mêmes éléments de ferronnerie attestent la présence de portes, de volets et de coffres. Le même vaisselier de table en terre cuite montre des décors témoignant d'une provenance identique. Les parures et accessoires de vêtement, notamment clous, mordants et boucles de ceinture en métal cuivreux doré, caractérisent l'un et l'autre site,

où des billes de terre cuite évoquant les loisirs ont été pareillement retrouvées. Mais trois ou quatre objets distinguent fondamentalement l'habitat périurbain de l'établissement forestier : une clochette trop fine pour être une sonnaille, un sifflet-appeau en forme d'oiseau, et surtout une valve de miroir et une cuiller au manche décoré d'un motif anthropomorphe. Ils placent les habitants de *La Vie aux Maires* parmi les gens plus qu'aisés, s'entourant d'un luxe certain. Et les informations recueillies à propos des activités de production accentuent encore la différence.



1. Grande salle. P. Chopelain

2. Foyer central de la grande salle (3 m sur 2, 50 m). P. Chopelain

3. Schéma type d'une "cheminée sarrasine". C. Henry

4. Foyer de la cuisine. P. Chopelain

5. Mordant de ceinture à motifs floraux (alliage cuivreux). D. Klingsman

\*méthode de datation basée sur le comptage et la caractérisation des cernes de croissance des arbres.

1. Clou de ceinture du XIV<sup>e</sup> s. (alliage cuivreux), a. provenant des Bordes-Gaudot, P. Beck b. provenant de *La Vie aux Maires*. D. Klingsman

2. Pichet de *La Vie aux Maires* (terre cuite). F. Ravoire

3. Fragment d'une cruche ou pichet des Bordes-Gaudot (terre cuite). E. Poil

4. Détail d'une valve de miroir de *La Vie aux Maires* (alliage cuivreux). D. Klingsman

5. Cuiller anthropomorphe de *La Vie aux Maires*. D. Klingsman

6. Billes (terre cuite) de *La Vie aux Maires*. D. Klingsman





## À LA VIE AUX MAIRES, DES ACTIVITÉS AGRO-PASTORALES ...

1. Sonnaïlle de bétail (fer). F. Gauchet
2. Serpette à talon (fer). F. Gauchet
3. Clochette (étain ou alliage cuivreux). D. Klingsman
4. Pointe de flèche en forme de feuille, XIV<sup>e</sup> s. (fer). F. Gauchet
5. Matrice de sceau, une étoile sur la base marque le sens d'utilisation (alliage cuivreux). P. Chopelain
6. Matrice de sceau (alliage cuivreux) et reproduction du sceau en cire. D. Klingsman
7. Pierre à aiguiser. D. Klingsman
8. Poids monétaire, 3,4 g (laiton ?) avec motif de fleur de lys. P. Quenton

Recherchant le confort et aimant s'entourer d'objets luxueux, les occupants ne sont pas pour autant des oisifs : ils sont liés à des activités terriennes et solidement ancrés dans les réalités matérielles. Les productions agraires et pastorales sont bien attestées par la découverte, au cours des fouilles, de fragments de serpette, de pierre à aiguiser et de sonnaïlle, tout comme le travail domestique de la laine et du cuir l'est par la présence de forces, d'aiguilles

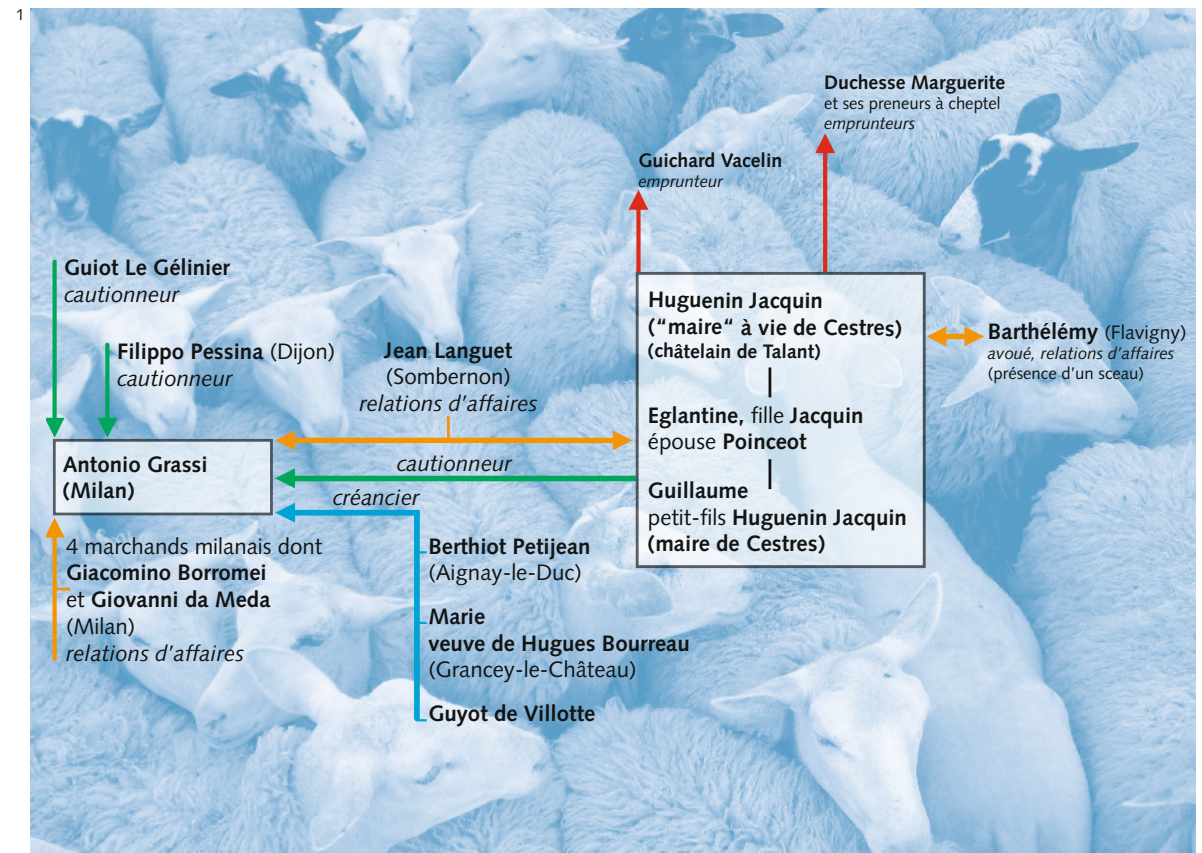
et d'alènes. Des éléments de ferrage témoignent de l'utilisation du cheval pour le transport et la monte. Des pointes de flèche en métal indiquent l'emploi d'armes de chasse plutôt que de défense. L'existence du cheval et du chien sur le site transparait également dans les restes osseux. La découverte de trois objets rattache clairement les habitants de *La vie aux Maires* au monde du commerce et les différencie une fois encore de la classe paysanne.



7



8



## ... MAIS AUSSI MARCHANDES ET ADMINISTRATIVES

Plus que les six monnaies de la première moitié du XIV<sup>e</sup> s. que ce site a livré somme toute classiquement, l'économie d'alors étant bien monétarisée, deux poids monétaires et une matrice de sceau assignent à ce site des activités commerciales. Ces objets associés sur les peintures et enluminures médiévales aux changeurs et banquiers, marquent la différence avec l'habitat forestier. Le sceau est au nom de Barthélémy, avoué de Flavigny, petite cité distante de Cestres d'environ 25 km. Cependant, plusieurs autres indices nous conduisent à identifier l'occupant de la maison de Cestres, à un autre personnage, ayant au reste pu avoir des relations d'affaires avec le premier. Il s'agit d'Huguenin Jacquin qui, au milieu

du XIV<sup>e</sup> s. et jusque dans les années 1370, est châtelain de Talant pour le compte du duc de Bourgogne et monopolise la mairie de Cestres (représentant de la communauté) : sous cet éclairage, le toponyme *La Vie aux Maires* trouve tout son sens. C'est aussi un investisseur qui pratique essentiellement le négoce de la laine dont Saint-Seine et Cestres sont des centres importants entre l'Italie et la Flandre ; il entretient notamment des relations d'affaires avec le marchand milanais Antonio Grassi. Sa fille Eglantine et son gendre Perrenot Poinceot développent à sa suite l'achat de vignes et de prés, le bail à cheptel, le prêt d'argent et la vente de laine. Son petit-fils, Guillaume, qui poursuit l'enrichissement du lignage, est anobli au début du XV<sup>e</sup> s.

1. Schéma du réseau de relations commerciales et du cercle familial d'Huguenin Jacquin de Cestres d'après les documents d'archives. P. Chopelain

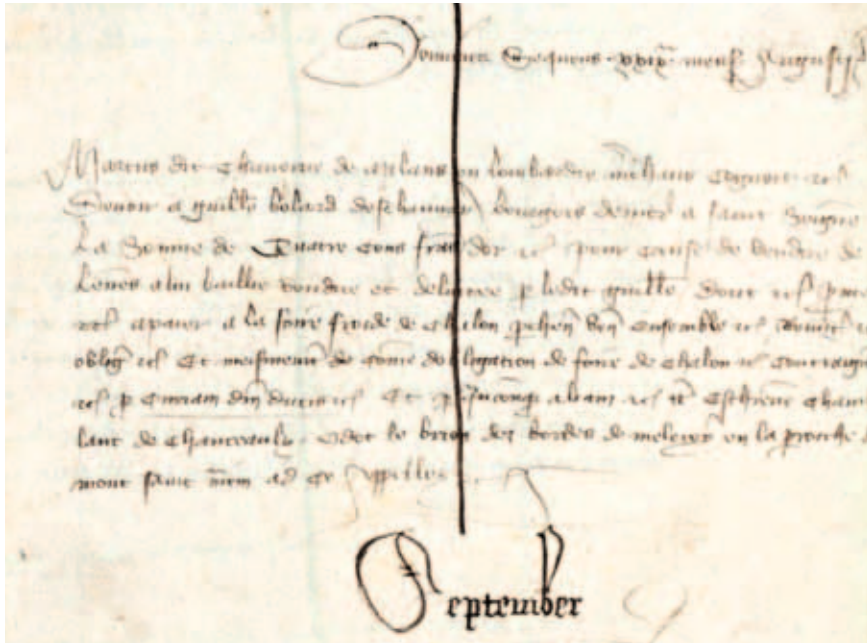
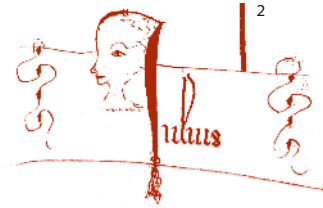




1. Vitrail des métiers de la laine de la collégiale de Semur-en-Auxois (XV<sup>e</sup> s., restauré XIX<sup>e</sup> s.) P. Beck

2. Lettrines dans un registre de notaire installé à Saint-Seine l'Abbaye à la fin du XIV<sup>e</sup> s. Archives dép. de la Côte-d'Or (ADCO B 11348), P. Beck

3. Texte mentionnant la reconnaissance de dette d'un marchand milanais le 29 août 1395. Archives dép. de la Côte-d'Or (ADCO B 11348, f<sup>o</sup> 27v<sup>o</sup>), © CG21, F. Petot, 2013



## LES GAUDOT ET LES JACQUIN-POINCEOT, ACTEURS DE L'ÉCONOMIE DE LA LAINE

La production et le commerce de la laine occupent une grande partie des affaires traitées par les notaires de Saint-Seine l'Abbaye au tournant des XIV<sup>e</sup> - XV<sup>e</sup> s. Les transactions enregistrées sont des baux à cheptel, c'est-à-dire des locations de troupeaux, notamment de "bêtes menues portant laine". Prêteurs et preneurs sont alors des habitants du plateau : le 25 juin 1396, "Michelot Nicolas de Martrois, alias le Barbier" reconnaît prendre de "Perrenote femme de feu Huguenin Poincart des Bordes-Gaudot, en la paroisse de Mont-Saint-Martin, trente bêtes menues à laine". Les actes notariés enregistrent aussi des ventes de laine entre négociants locaux et étrangers. Le 16 janvier 1396, "Mathieu Popelart, marchand demeurant à Châtillon

..., connaît devoir à Perrenot Poinceot de Saint-Seine, maire de Cestres et de Fraignot, la somme de quatre-vingt-francs d'or pour cause de vente de laine". Ces marchands peuvent venir de fort loin : le 29 août 1395, un marchand de Milan en Lombardie, reconnaît devoir à "Guillaume Bolard d'Eschannay, bourgeois demeurant à Saint-Seine, la somme de quatre-cents francs d'or pour cause de vente de laine".<sup>(3)</sup> Et, parfois, c'est au péril de leur vie : Perrin Regnart de Bray-sur-Seine se fait soigner en octobre 1395 "de plusieurs plaies qui lui avaient été faites des larrons de bois en bois dit des bois de Cestres près de Saint-Seine"; le mois suivant, au même endroit, est pareillement agressé "Jossequin Bournant de Scondique près de l'Ecluse en Flandre".



## MALHEURS DES TEMPS ET DÉSEPTIONS

En 1348, la Peste Noire fait des ravages dans toute la région : à Givry, près de Chalon-sur-Saône, le registre paroissial montre qu'entre 1347 et 1348 le nombre d'inhumations passe de 28 à 649. De surcroît, la guerre de Cent Ans et ses conflits périphériques lâchent sur les routes des troupes incontrôlées de mercenaires. Bien qu'aucune trace d'abandon brutal ne soit attestée dans les habitats fouillés du bourg et de la forêt de Cestres, les deux phénomènes conjugués ont perturbé profondément la vie économique et sociale d'alors et expliquent par contrecoup les désertions. Les occupants de la demeure de Cestres ont pu se replier à Saint-Seine l'Abbaye qui se dote alors de murailles. À *La Vie aux Maires*, ils montraient des signes

certain d'enrichissement et d'ascension sociale basés sur le commerce de la laine : protégés par les fortifications du bourg, ils ont pu continuer à prospérer, comme l'a en tout cas fait le lignage des Jacquin-Poinceot. Dans la forêt, l'abandon est progressif : selon les dénombrements fiscaux, les *Bordes-Gaudot* en la paroisse Saint-Martin sont encore actives en 1406 mais en piteux état : il s'y trouve quatre feux, "ramenés à demi-feu pour leur pauvreté". En 1413, elles ne sont plus occupées que par deux foyers misérables et sont déclarées comme abandonnées en 1417. Les établissements fondés avant les crises pour développer l'activité lainière auront été les victimes, plus ou moins rapidement et définitivement, de ce renversement dramatique de conjoncture.

1. Illustration de la Peste Noire. Bible de Toggenburg, 1411 ; Wikipedia, Fingalo





**L'ÉTAT ET LE PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE**  
Le ministère de la Culture et de la Communication, en application du Livre V du Code du Patrimoine, a pour mission d'inventorier, protéger et étudier le patrimoine archéologique.

Il programme, contrôle et évalue la recherche scientifique dans les domaines de l'archéologie préventive (liée à des travaux d'aménagement) et de la recherche programmée (dont la seule raison est scientifique). Il concourt à la diffusion des résultats auprès de tous les publics. La mise en œuvre de ces missions est confiée aux Directions régionales des affaires culturelles, (Services régionaux de l'archéologie) ; à ce titre, elles concourent au financement des recherches. La richesse patrimoniale de la région Bourgogne couvre le million d'années de l'aventure humaine en Europe occidentale.

#### LE FOYER RURAL DE PASQUES

Fondée le 10 septembre 2010, l'association dite *Foyer Rural de Pasques* a pour but de promouvoir des activités de temps libre (récréatives, culturelles, sportives...), de favoriser les activités liées à l'environnement, les actions inter-associatives et de fédérer les associations locales. En 2013, dans le cadre des recherches sur les habitats désertés en forêt de Pasques, une section archéologique est créée avec, pour objectifs, l'accompagnement des recherches, la planimétrie, la mise en valeur et l'organisation des visites sur les sites.



#### L'ASSOCIATION DES AMIS DE L'HISTOIRE DU PAYS DE SAINT-SEINE

C'est à Pierre Gounand, historien, fondateur et président de cette Association visant à recenser, étudier et mettre en valeur le patrimoine historique et archéologique édifié autour de l'abbaye de Saint-Seine, que l'on doit la découverte du site des bois de Cestres, les commodités de son étude et l'initiative de sa mise en valeur patrimoniale. Son enthousiasme et sa chaleur humaine, relayés par son épouse Dominique, continuent de vivre et son œuvre se poursuit au sein de l'association sous la nouvelle présidence de Catherine Louis. Le site est ouvert au public, équipé d'une cabane refuge et de panneaux d'explications.



**INRAP**  
Avec plus de 2 000 collaborateurs et chercheurs,

l'Inrap est la plus importante structure de recherche archéologique française et l'une des toutes premières en Europe. Établissement public placé sous la tutelle du ministère de la Culture et de la Communication et du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, il réalise la majorité des diagnostics archéologiques et des fouilles en partenariat avec les aménageurs, soit près de 2 000 chantiers par an, en Métropole et dans les DOM. Ses missions s'étendent à l'exploitation scientifique des résultats et à la diffusion de la connaissance archéologique au public.



#### LA RÉSERVE NATURELLE RÉGIONALE DU VAL SUZON

L'Office national des forêts, gestionnaire des forêts publiques du Val Suzon, soutient les recherches scientifiques réalisées par l'Association des Amis de l'Histoire du Pays de Saint-Seine et le Foyer rural de Pasques dans les forêts du Val Suzon. Les études améliorent la connaissance des relations entre l'Homme et la Nature et entrent donc dans le cadre du document de gestion de la Réserve naturelle régionale et Forêt d'exception du Val Suzon.



**Maître d'Ouvrage :** Association des Amis de l'Histoire du Pays de Saint-Seine

**ARCHÉOLOGIE EN BOURGOGNE**  
Publication de la DRAC Bourgogne - Service régional de l'archéologie  
39 - 41 rue Vannerie  
21000 Dijon  
tél. : 03 80 68 50 50

**Conduite des opérations :**  
Fouilles des habitats des bois de Cestres, de la *Combe d'Été* et des *Epitiaux* : Patrice Beck / Université de Lille 3,  
Fouilles de l'habitat *La Vie aux Maires* de Cestres : Patrick Chopelain / INRAP, UMR6298  
Prospections et relevés en forêts : Jean-Yves Dupont / Maison Rurale de Pasques et Frank Faucher / SRA - DRAC Bourgogne, UMR6298 - Dijon  
Analyse archéogéographique : Jean-Louis Maigrot / UMR6298 - Dijon  
Expertise hydro-géologique : Jean-Pierre Garcia et Marion Foucher / UMR6298 - Dijon  
Réserve naturelle régionale du Val Suzon : Rogier Leysen / Office national des forêts

**Textes :**  
Patrice Beck  
Patrick Chopelain  
Jean-Yves Dupont  
Frank Faucher  
Marion Foucher  
Jean-Pierre Garcia  
Jean-Louis Maigrot

**Crédits photographiques :**  
Patrice Beck  
Patrick Chopelain  
Frank Faucher  
Marion Foucher  
Jean-Pierre Garcia  
Denis Klingsman / INRAP  
Anne Larcelet / INRAP  
D. Lebrun / Darois  
Jean-Louis Maigrot  
Emmanuel Poil  
Pierre Quenton / INRAP  
Fabienne Ravoire  
Agnès Rousseau-Deslandes  
Wikipedia

**Plans, relevés, dessins, DAO :**  
Patrice Beck  
Carlos Castillo / Ecole des Beaux-Arts - Dijon  
Patrick Chopelain  
Jean-Yves Dupont  
Frank Faucher  
Marion Foucher  
Jean-Pierre Garcia  
Philippe Gerbet / INRAP  
Frédéric Krolkowski / INRAP  
Anne Larcelet / INRAP  
Pascal Listrat / INRAP  
Jean-Louis Maigrot  
Patrick Noguès / INRAP  
Emmanuel Poil  
Fabienne Ravoire / INRAP  
Marie-Agnès Widehen / INRAP  
Michèle Fouché

**Directeur de collection :**  
Agnès Rousseau-Deslandes / SRA - DRAC Bourgogne

**Maquette :**  
Laurent Jacquy

**Graphisme :**  
Céline Henry

**Impression :**  
I.C.O imprimerie

ISSN : 1771 - 6640  
Dijon, 2013

diffusion gratuite ne peut être vendue

Les plaquettes de la collection, éditées antérieurement, sont disponibles sur le site internet de la DRAC à l'adresse suivante : [www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Bourgogne](http://www.culturecommunication.gouv.fr/Regions/DRAC-Bourgogne) ; sélectionnez l'onglet Ressources documentaires / Publications SRA de la DRAC Bourgogne